



HAL
open science

Mise en place d'une classe flexible : quels impacts sur les compétences des élèves ?

Marion Del'Homme

► To cite this version:

Marion Del'Homme. Mise en place d'une classe flexible : quels impacts sur les compétences des élèves ?. Education. 2018. dumas-01808313

HAL Id: dumas-01808313

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01808313>

Submitted on 5 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Nantes

Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'Académie de Nantes

Site de Nantes

Année universitaire 2017-2018

**MISE EN PLACE D'UNE CLASSE FLEXIBLE :
QUELS IMPACTS SUR LES COMPETENCES DES ELEVES ?**

Marion DEL'HOMME

Sous la direction de

Hervé MORTIER

Ecrit Réflexif

**Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation
Mention Enseignement Premier Degré**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I Eléments déclencheurs de ma réflexion	3
II Apports théoriques	5
2.1 La dimension corporelle à l'école	5
2.2 L'autonomie	6
2.3 La motivation des élèves	7
2.4 Les programmes	9
III La mise en œuvre	10
3.1 L'aménagement de la classe en classe flexible	10
3.1.1 <i>Plus de place attitrée : l'élève choisit sa place le matin en arrivant</i>	10
3.1.2 <i>La possibilité de choisir entre plusieurs positions de travail</i>	10
3.1.3 <i>La possibilité de choisir si l'on veut être seul, à deux ou à plusieurs</i>	11
3.1.4 <i>La possibilité de changer si l'on s'aperçoit que l'on a fait un mauvais choix</i>	11
3.2 Une classe flexible favorise l'autonomie des élèves	11
3.2.1 <i>L'entrée en classe et le choix de la place</i>	11
3.2.2 <i>La gestion du matériel</i>	12
3.2.3 <i>Le choix de la position de travail</i>	13
3.2.4 <i>Le travail en autonomie</i>	13
3.3 Une classe flexible favorise la motivation des élèves	13
3.3.1 <i>Une réappropriation de l'espace classe</i>	14
3.3.2 <i>Un climat de classe plus serein</i>	14
3.3.3 <i>Des dispositions pédagogiques variées</i>	14
3.3.3 <i>Le numérique</i>	15
3.3.4 <i>L'implication des parents dans le projet</i>	15
3.4 Une classe flexible favorise le vivre ensemble :	16
3.4.1 <i>Des règles discutées avec les élèves</i>	16
3.4.2 <i>Des échanges entre les élèves</i>	17
3.4.3 <i>Possibilité de changer de place dans la journée</i>	17
IV Les apports au niveau professionnel	18
CONCLUSION	19
BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAFIE	20
ANNEXES	21

INTRODUCTION

Aussi longtemps que je me rappelle, j'ai toujours connu à l'école primaire des classes avec une disposition « classique », c'est à dire des tables alignées devant le tableau, le regard rivé sur le professeur.

Vingt ans plus tard, je me suis demandée en démarrant ma première année d'enseignement, à quoi ressemblait une classe aujourd'hui. Et finalement les choses n'ont pas beaucoup évolué. Je me suis donc retrouvée devant un groupe de vingt-sept élèves, les yeux rivés sur moi et naturellement j'ai pris place devant eux, le tableau derrière moi.

Les semaines qui suivirent, un certain nombre de questions ont émergé concernant l'aménagement de la classe en lien avec la pédagogie et les compétences attendues des élèves.

Après avoir exposé les divers éléments qui ont déclenché ma réflexion, je ferai le point sur les apports théoriques et institutionnels en lien avec mon questionnement. Puis je présenterai la mise en œuvre d'un projet d'aménagement particulier dans ma classe et en quoi ce projet a été au service de la pédagogie. Enfin, je me demanderai si les objectifs ont été atteints et ce qu'il m'a permis de développer du point de vue de mes compétences professionnelles.

I Eléments déclencheurs de ma réflexion

La classe de CE2 dans laquelle j'exerce est située dans une école bénéficiant du statut « école à aider » ; c'est-à-dire que les effectifs par classe sont légèrement réduits, un maître supplémentaire est présent dans l'école et des aides sur des projets sportifs et culturels sont apportées. Au quotidien, le climat scolaire n'est pas serein : beaucoup de conflits entre élèves, des violences et des insultes ont lieu. Par ailleurs de nombreuses difficultés au niveau des apprentissages existent.

Dans ce contexte, un travail autour de la citoyenneté a été mené en équipe. Premièrement, la technique des « messages clairs » a été enseignée à tous les élèves afin qu'ils puissent l'utiliser de manière autonome dans la cour de récréation. Ensuite, un conseil des enfants de l'école a lieu à chaque fin de période et réunit les délégués de chaque classe. Enfin, une harmonisation des sanctions dans les classes et dans la cour a été mise en place.

Dans la classe, afin de poursuivre ce travail autour de la citoyenneté, un conseil de classe a lieu chaque semaine. De plus, les élèves participent plusieurs fois par semaine à des « centres de littératie et mathématiques » qui sont des ateliers en binômes privilégiant la manipulation autour des notions en mathématiques et en français étudiées en classe. Ces ateliers ont pour objectif de motiver les élèves, donner du sens aux apprentissages, favoriser l'autonomie et la coopération. A la fin de la première période, la titulaire de la classe et moi-même avons fait le constat que les élèves de notre classe témoignent d'une agitation quasi permanente et d'un manque de motivation pour se mettre au travail et participer en classe.

En outre, je me sens souvent oppressée dans la journée car la classe est petite pour un groupe de vingt-sept élèves. J'ai du mal à circuler, à me déplacer et je me suis rendue compte que j'évite de changer les élèves de disposition pour des travaux en petits groupes par exemple, de peur du bruit et de l'agitation que cela engendre. De même, les ateliers de mathématiques et de littératie rencontrent un vrai succès auprès des élèves ; ils s'impliquent, sont motivés, coopèrent ; mais leur mise en œuvre s'avère difficile au niveau de l'aménagement des espaces. En faisant le bilan de la fin de première période, nous en avons conclu que l'aménagement de l'espace classe posait problème en lui-même. Nous voulions changer d'une manière significative l'agencement de la classe. Mais au-delà de cet espace, il apparaissait nécessaire de

travailler autour de compétences spécifiques avec les élèves ; à savoir : rendre les élèves plus autonomes, améliorer leur motivation et favoriser la vie en communauté. En ce sens, l'aménagement de la classe serait un prétexte pour amener les élèves à développer ces compétences.

La problématique posée est donc la suivante : **en quoi un aménagement de classe particulier peut servir la pédagogie et plus particulièrement favoriser l'autonomie, la motivation des élèves et le vivre ensemble ?**

II Apports théoriques

2.1 La dimension corporelle à l'école

Jean Paul Moiraud, ingénieur de formation à l'ESENER¹ (école supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche), écrit que les élèves s'inscrivent très généralement dans un cadre classique, c'est-à-dire assis avec une table devant eux, les tables alignées, le regard orienté devant pour écouter l'enseignant. L'ingénieur fait le parallèle avec la posture que décrivait Jean Baptiste de la Salle dans son ouvrage intitulé « De la conduite des écoles chrétiennes » dans lequel il écrivait que « pour apprendre il faut se tenir droit ». Ce principe serait donc toujours d'actualité dans nos écoles. Il se pose alors la question : « faut-il se tenir droit pour apprendre ? ». C'est également une question que je me pose : est-ce que l'élève doit obligatoirement être assis toute la journée à la même place pour être efficace ? Car le besoin de mouvement d'un enfant est réel et se traduit en classe par une agitation, une excitation, une déconcentration...D'ailleurs, dès 1912, Maria Montessori observait que les enfants assis à leur bureau pour de longues heures devenaient agités, indisciplinés, perdaient leur concentration ou encore devenaient amorphes.

De leur côté, Anne Sébire et Corinne Pierotti² affirment que face à ces comportements, la réponse corporelle est trop souvent oubliée et au contraire, les enseignants peuvent avoir tendance à faire de la « surenchère disciplinaire ». Or, pour favoriser le bien-être et le bien vivre ensemble à l'école, il est important de tenir compte des besoins physiques et physiologiques de l'enfant, de prendre en compte l'individu dans sa globalité. Il s'agit d'offrir à l'élève une école qui accueille, qui donne confiance, où il est question d'éprouver du plaisir pour réussir et donc de lui donner les moyens de gérer l'anxiété, le stress, la fatigue pour rechercher un confort intérieur proche de la quiétude et du plaisir.

¹ MOIRAUD Jean-Paul, *Le corps dans l'espace de formation*, moiraudjp.wordpress.com

² Coordonné par Annie Sébire et Corinne Pierotti, *Pratiques corporelles de bien être, mieux apprendre à l'école, mieux gérer sa classe*, Editions Revue EPS, 2013.

En effectuant des recherches, nous nous sommes intéressées au principe de « classe flexible ». Ce concept, venu du Canada et des Etats Unis, est basé sur l'environnement de travail et le fonctionnement de la classe. L'aménagement d'une classe flexible repose principalement sur le mobilier dit « flexible » tant au niveau des sièges que des tables de travail. Le but est que chacun puisse choisir l'espace de travail qui convient le mieux à ses besoins selon la tâche demandée. La classe flexible repose sur cinq fondements : le choix, le mouvement, le confort, la vie en communauté et la collaboration.

2.2 L'autonomie

Intéressons-nous à l'autonomie. La définition générale de l'autonomie est la suivante : capacité d'une personne à obéir à sa propre loi. Cette notion s'oppose à celle de dépendance ou de contrainte subie par un individu privé de sa liberté ou qui obéit à d'autres lois que la sienne.

Selon Marie-Agnès Hoffmans-Gosset³, dans le contexte scolaire, l'autonomie peut être comprise comme une organisation qui accorde aux écoliers certaines facultés de se déterminer eux-mêmes, de choisir leurs matières et certaines formes de discipline. Elle écrit : « Une pédagogie qui favorise l'autonomie fait place à l'initiative, elle laisse à chacun la responsabilité de ses choix. » Cette pédagogie implique une conception renouvelée de la relation pédagogique. L'apprenant est désormais au centre de cette relation.

Philippe Meirieu⁴ affirme que l'autonomie n'est pas innée chez l'enfant. C'est une capacité qui s'acquiert à travers des apprentissages que l'école doit mettre en place. « Nous devons partir du présupposé que tous nos élèves peuvent être autonomes, mais qu'ils ne le sont pas encore, que, peut-être, ils ne le seront jamais complètement, mais que c'est à nous, dans nos classes, d'inventer des dispositifs qui développent chez eux des capacités qui contribueront à construire leur autonomie. ». Philippe Meirieu insiste également sur le fait que si nous voulons former à l'autonomie, nous devons être lucides sur les valeurs que l'on cherche à promouvoir à travers cette autonomie. « Car il n'est aucune manière de se comporter qui n'engage pas une

³ HOFFMANS-GOSSET M.A. – *Apprendre l'autonomie, apprendre la socialisation* – Chronique sociale, LYON

⁴ Site internet de Philippe MEIRIEU : www.meirieu.com

certaine conception de l'humanité et de la socialité. ». Donc être autonome, selon Meirieu, « c'est accéder progressivement aux enjeux de ses propres actes ». Et l'école a un rôle à jouer dans la formation à certaines valeurs fondatrices de l'humanité.

Selon Marie Agnès Hoffmans-Gosset, « l'autonomie est une affaire de société [...] elle se prend dans un groupe avec l'aide des autres et de l'enseignant, à condition que cela se fasse dans un espace de complicité chaleureuse, de liberté et de respect de chacun. ». L'autonomie est donc directement liée au groupe et à son fonctionnement. En effet, Marie Agnès Hoffmans-Gosset souligne qu'une pédagogie de l'autonomie est avant tout « une pédagogie de la communication et de l'expression ». La classe est ainsi réinvestie comme « lieu de parole, où chacun peut se dire et être entendu, où chacun peut questionner le groupe. » Elle écrit que pour qu'un enfant puisse devenir autonome, il faut qu'il puisse s'exprimer et être entendu. En ce sens, l'autonomie est « un instrument de socialisation » car elle invite à la prise de parole, à l'écoute et au respect.

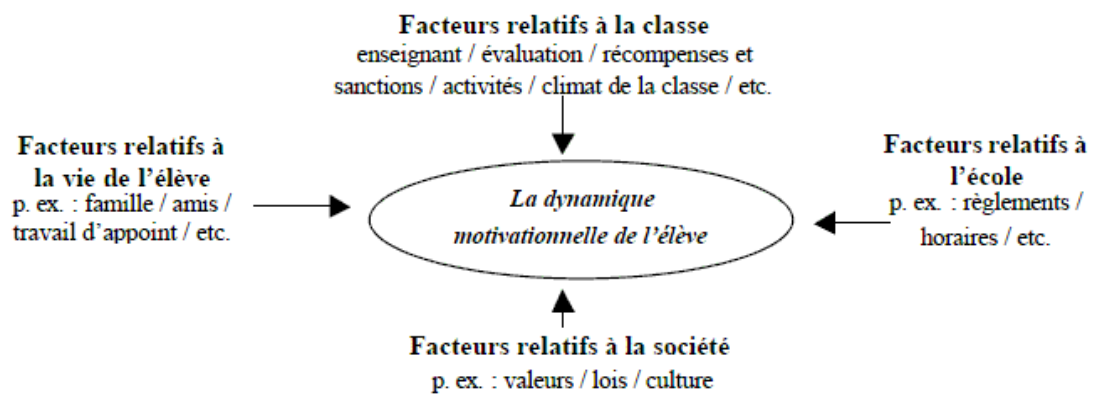
Avec la mise en place de la classe flexible, nous voulions amener l'élève à être capable de faire des choix tout au long de sa journée : choisir sa place et à côté de qui il veut s'asseoir, être capable de demander de changer de place si celle-ci ne lui convient pas, gérer le rangement de son matériel. Cette autonomie est liée à la socialisation car la parole de l'élève est ici importante, voire centrale. L'élève va pouvoir prendre la parole et identifier ce qui est bien pour lui, ce qui lui convient, et en même temps le vivre ensemble est également étroitement lié à cette prise d'autonomie.

2.3 La motivation des élèves

Ce nouvel aménagement avait également pour objectif de favoriser la motivation des élèves. Motivation à venir en classe avant tout. Nous nous sommes dit qu'un espace plus agréable et d'avantage d'autonomie dans cet espace pourrait favoriser la motivation des élèves.

Demandons-nous ce qu'est la motivation à apprendre en milieu scolaire. Selon Rolland Viau⁵, « c'est un phénomène qui tire sa source dans des perceptions que l'élève a de lui-même et de son environnement, et qui a pour conséquence qu'il choisit de s'engager à accomplir l'activité pédagogique qu'on lui propose et de persévérer dans son accomplissement, et ce, dans le but d'apprendre ».

Cette motivation est influencée par un grand nombre de facteurs externes comme le résume ce schéma (VIAU Rolland, *La motivation en contexte scolaire*, p 9)



Au niveau des facteurs liés à la classe, ceux qui ont le plus d'influence sur la motivation des élèves sont : les activités pédagogiques, l'enseignant, les pratiques évaluatives, le climat de la classe et les récompenses et sanctions.

Dans le cadre de la mise en place de la classe flexible, ce sera l'enseignant, les activités pédagogiques et le climat de classe sur lesquels nous porterons notre attention. Rolland VIAU souligne que le sentiment d'appartenance joue un rôle déterminant sur les relations qu'entretiennent les élèves entre eux.

Pour Ginsberg et Wlodkowski, si l'on désire que les interactions entre tous les élèves contribuent à susciter l'apprentissage et la motivation à apprendre, il est important de créer un climat de respect mutuel dans lequel chaque élève a le sentiment qu'il est accepté et se sent assez en sécurité pour investir toutes ses énergies dans ses apprentissages.

⁵ VIAU Rolland, *La motivation en contexte scolaire*, Editions De Boeck, Bruxelles, 2009.

En quoi cette motivation est primordiale ? Selon Rolland Viau, un élève motivé s'engage sur le plan cognitif, c'est-à-dire qu'il fait appel à des stratégies d'apprentissage efficaces pour accomplir une activité pédagogique, persévère dans son accomplissement et, par ricochet, fait généralement les apprentissages souhaités. Ce serait donc un facteur essentiel de réussite scolaire.

2.4 Les programmes

Au niveau de l'Institution, ces préoccupations sont bien présentes. En effet, l'éducation à la santé, au même titre que l'éducation à la citoyenneté, est intégrée dans les programmes. L'École joue ainsi un rôle essentiel de prévention et d'information. La prévention du mal-être, ou recherche du bien-être est essentielle à prendre en compte. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, « La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. ». Une telle définition conduit à une approche globale de la personne, au carrefour du somatique, du psychique et du relationnel, où l'équilibre personnel, l'épanouissement, l'autonomie, ainsi qu'un climat scolaire apaisé, contribuent pleinement aux apprentissages et à la réussite scolaire.

De même, les programmes de l'école maternelle stipulent que « l'équipe pédagogique aménage l'école afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes. » Qu'en est-il pour l'école élémentaire ?

Nous pouvons noter que depuis 2015, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture a fait apparaître un nouveau domaine : « les méthodes et outils pour apprendre ». Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout le long de la vie. Il est écrit que la maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.

Dans les programmes les valeurs que je souhaite développer chez les élèves sont donc bien présentes.

III La mise en œuvre

Afin d'aborder la mise en œuvre de ce projet et de répondre à ma problématique, voici mes hypothèses de départ :

- Une classe flexible favorise l'autonomie des élèves
- Une classe flexible favorise la motivation des élèves
- Une classe flexible favorise le vivre ensemble

Pour chaque hypothèse, je vais présenter ce qui a été mis en place, en lien avec l'aménagement spatial de la classe, pour développer les compétences attendues des élèves.

3.1 L'aménagement de la classe en classe flexible

Pendant les vacances de la Toussaint nous avons modifié l'aménagement de la classe : des tables ont été remplacées par des grandes tables, des tables basses, des petites tables individuelles. Des chaises ont été remplacées par des bancs, des tabourets, des chaises à roulettes. Un espace de regroupement a été aménagé devant le tableau, avec des bancs, des coussins. Enfin, l'espace bibliothèque a été réaménagé et occupe désormais une place centrale dans la classe (*photos en annexe*).

3.1.1 Plus de place attribuée : l'élève choisit sa place le matin en arrivant

Le principal changement au niveau de l'organisation de la classe est la suppression des places attribuées. C'est-à-dire que les élèves n'ont plus « leur » place qu'ils reprennent tous les matins mais ont « leur » classe et choisissent une place tous les matins. Cette place peut être différente de la veille ou bien similaire, il n'y a pas d'obligation.

3.1.2 La possibilité de choisir entre plusieurs positions de travail

Il y a désormais dans la classe, différentes hauteurs de table et différentes assises possibles. L'élève peut choisir et moduler son espace de travail.

3.1.3 La possibilité de choisir si l'on veut être seul, à deux ou à plusieurs

Egalement, l'élève choisit à côté de qui il veut s'asseoir. Nous avons installé des grandes tables de quatre ou six élèves, des tables de deux et des tables individuelles.

3.1.4 La possibilité de changer si l'on s'aperçoit que l'on a fait un mauvais choix

Tout au long de la journée, l'élève a le droit de demander à changer de place en justifiant sa demande. Cela peut être car il n'arrive pas à se concentrer à cause d'un camarade, il ne se sent pas à l'aise dans une position, il ne voit pas bien le tableau...

3.2 Une classe flexible favorise l'autonomie des élèves

Je vais présenter ici comment je me suis saisie de la nouvelle organisation spatiale, pour revoir ma manière d'enseigner et amener les élèves à être plus autonomes. Cette autonomie s'est développée grâce à différents paramètres : l'entrée en classe et le choix de la place, la gestion du matériel, le choix de la position de travail, le travail en autonomie.

3.2.1 L'entrée en classe et le choix de la place

La classe flexible nous a permis de développer l'autonomie des élèves à travers l'organisation de l'entrée en classe et le choix de la place.

Tous les matins l'élève doit choisir sa place. La formulation est ici importante car en effet l'élève **doit** choisir et non pas **peut** choisir. Ce qui suppose que nous avons imposé ce choix à tous les élèves. De plus, ce choix est multiple, c'est-à-dire :

- est ce que je préfère être assis seul, à plusieurs, et à côté de qui ?
- quelle position je préfère pour travailler : la table basse, la table haute, la chaise, le tabouret, le coussin ?

En plus de ces questions, il doit apprendre à gérer son matériel. Nous verrons cet aspect dans une prochaine partie. Ce que je n'avais pas anticipé était la complexité de ce choix. Car pour certains élèves, avoir ces décisions à prendre les perturbent énormément dès l'entrée en classe. Je les voyais « perdus » au milieu de la classe, incapables de choisir une place. Pour ces

élèves, que j'ai rapidement identifiés, j'ai pris l'habitude de les guider dès l'entrée en classe afin de les aider à choisir leur place. L'objectif étant de les rendre de plus en plus autonomes afin qu'ils arrivent à choisir seuls leur place. En plus de ce problème dans la prise de décision, des conflits peuvent survenir lorsque deux élèves veulent la même place. Dans ce cas, nous avons pris l'habitude d'en parler et la décision est prise après la discussion. Enfin, je me suis demandée si en autorisant les élèves à se placer en fonction des affinités, je n'allais pas rencontrer des difficultés dans ma gestion de classe. En réalité, les bavardages n'ont pas augmenté et s'ils sont trop importants, je les change de place. Il arrive même régulièrement que les élèves eux-mêmes me demandent un changement à cause des bavardages.

3.2.2 La gestion du matériel

L'autonomie est également en jeu concernant la gestion du matériel. En effet, de mettre en place un système où les places des élèves ne sont plus fixes suppose de revoir complètement la gestion du matériel car les élèves ne peuvent plus laisser leurs affaires dans les casiers des bureaux. Nous avons donc repensé intégralement cette gestion autant au niveau de l'aménagement qu'au niveau de la place de l'élève dans cette nouvelle organisation.

Au niveau de l'aménagement, les cahiers sont rangés dans la classe sur des étagères. Au départ, chaque élève allait chercher son cahier, son ardoise, son classeur...cela générerait beaucoup de déplacements dans la classe, du bruit et de la perte de temps. Nous avons donc cadré cette gestion du matériel en responsabilisant les élèves: les distributeurs se chargent de distribuer et de ramasser les cahiers tout au long de la journée.

De même, l'entrée en classe générerait beaucoup de « flottement » car les élèves doivent choisir leur place et gérer leur matériel. Nous avons également cadré l'entrée en classe qui a fait l'objet d'un apprentissage en lui-même. Nous avons défini ensemble les étapes de l'entrée en classe ; à savoir : « je sors mes affaires de mon cartable, je rentre dans la classe en silence et je vais chercher ma trousse et mon ardoise, ensuite je choisis ma place et je m'installe en silence. » Pour rendre cet apprentissage motivant, j'ai pris l'habitude de chronométrer les élèves, l'objectif étant de s'installer en silence le plus rapidement possible. Tout ce travail autour de la gestion du matériel a permis de responsabiliser les élèves et de les rendre autonomes.

3.2.3 Le choix de la position de travail

Pour revenir à l'autonomie à travers la notion de choix, l'élève a le choix entre différentes positions de travail. L'objectif étant que l'élève arrive à déterminer ce qui est mieux pour lui, dans quelle position il travaille mieux. Il peut demander à changer sa position s'il ne se sent pas à l'aise. Au départ, les choix étaient larges (possibilité de travailler par terre) et petit à petit ils se sont rétrécis. Il avait été établi dès le départ que la maitresse pouvait changer un élève de position si elle estimait qu'elle n'était pas adaptée.

Je me suis vite aperçue que des élèves travaillaient sans voir le tableau ou bien « avachis » sur les coussins et que cela nuisait à leur concentration. Nous avons mis en place de nouvelles règles : les élèves doivent être installés à une table pour pouvoir écrire correctement, face au tableau pour la copie. Nous avons donc limité le choix de l'élève, en lui expliquant l'intérêt de ces limites.

3.2.4 Le travail en autonomie

Cet aménagement a permis de développer le travail en autonomie dans la classe. En effet, les espaces de travail étant facilement modulables, j'ai commencé à mener des projets avec des travaux de groupes. Par exemple, j'ai mené un projet d'éducation aux médias avec des ateliers de travail en autonomie. Egalement, j'ai proposé plus souvent les centres de littératie et de mathématiques ; avant la classe flexible je proposais ces ateliers difficilement une fois par semaine et avec la classe flexible j'ai pris l'habitude de les proposer une à deux fois par semaine.

Je me suis rendue compte qu'un espace facilement modulable me permet de proposer plus facilement des dispositifs pédagogiques favorisant l'autonomie des élèves.

3.3 Une classe flexible favorise la motivation des élèves

Je vais présenter ici comment j'ai travaillé grâce au nouvel aménagement, sur la motivation de mes élèves.

3.3.1 Une réappropriation de l'espace classe

Tout d'abord, un des premiers constats que j'ai fait suite à la mise en place de la classe flexible est la réappropriation de l'espace classe par les élèves. En effet, comme la classe flexible suppose que les élèves soient plus mobiles et en mouvement dans la classe que pour une disposition plus classique, ils semblent s'approprier beaucoup plus les lieux. Par exemple, le coin bibliothèque et informatique sont beaucoup plus utilisés qu'avant la mise en place de la classe flexible. Les élèves me demandent désormais spontanément d'aller dans ces espaces lors des temps d'autonomie ce qui démontre leur motivation et leur implication dans leur rôle d'élèves. Ils sont moins passifs et d'avantage acteurs et décideurs dans ce nouvel espace classe.

3.3.2 Un climat de classe plus serein

En lien certainement avec la réappropriation de l'espace classe par les élèves, le climat de classe s'est apaisé suite à la mise en place de la classe flexible.

Tout d'abord, car moi-même je me sens moins oppressée dans mon espace de travail et il me semble qu'il est très important de se sentir à l'aise pour pouvoir enseigner sereinement. Par exemple, j'ai plus de place pour circuler dans la classe ce qui me permet de mieux gérer le groupe. J'ai également plus de liberté pour déplacer les élèves ce qui me permet également de réguler les comportements des élèves.

Ensuite, pour des élèves agités et déconcentrés, ce nouvel espace permet de canaliser cette ambiance qui peut être électrique parfois. Les élèves sont dispersés dans la classe plutôt que tous regroupés côte à côté.

3.3.3 Des dispositions pédagogiques variées

Ce nouvel aménagement m'a permis de varier plus régulièrement les dispositions pédagogiques. Les élèves n'étant plus « fixés » à une place et ayant l'habitude de se déplacer dans la classe, je peux facilement les déplacer pour un regroupement par terre face au tableau, ou bien un travail en petits groupes ou en centres de littératie et mathématiques en binômes.

Je peux également plus facilement mettre en place la différenciation avec des activités autonomes lors desquelles j'aide les élèves en difficultés, pendant que d'autres élèves travaillent en autonomie et se réunissent en ateliers autonomes lorsqu'ils ont terminé leur travail.

Je propose donc aux élèves des dispositifs variés au cours d'une même journée ce qui les motive d'avantage à se mettre au travail. Bien sûr, le fait de proposer de la différenciation et de rendre les élèves autonomes relève d'autres éléments que j'ai travaillé en parallèle comme la passation de consignes par exemple. Mais je suis persuadée que le fait de me sentir à l'aise dans cet espace, de ne plus avoir besoin de bouger les tables constamment me permet de prendre des libertés pédagogiques que je n'aurai pas osé dans la disposition classique de la classe.

3.3.3 Le numérique

La classe est dotée d'un TBI (tableau blanc interactif) et de deux ordinateurs en fond de classe. Au début de l'année, j'utilisais le TBI pendant les séances en grand groupe uniquement. Le nouvel aménagement m'a permis de repenser les différents espaces de la classe et notamment les espaces en lien avec le numérique. Le nouvel aménagement des espaces engendre une réflexion plus profonde sur sa pédagogie et l'un des éléments a été l'usage du numérique qui est un facteur de motivation pour les élèves. J'ai décidé d'utiliser plus souvent le TBI lors des centres de littératie et mathématiques et j'ai autorisé les élèves à aller sur les ordinateurs lors des temps d'autonomie ce que je ne faisais pas en début d'année.

3.3.4 L'implication des parents dans le projet

Dès le départ, nous avons impliqué les familles dans ce projet de classe flexible. En effet, il nous paraissait important, dans un contexte d'école où les familles s'impliquent très peu dans la vie de l'école, de les associer au projet.

Nous avons mis un mot dans le cahier de liaison (*annexe*) afin d'expliquer le projet et demander une participation sous forme de dons de meubles, coussins, sièges etc... Les retours des parents ont été très positifs et plusieurs parents nous ont donné des tapis, des tables, des chaises, des meubles. Nous avons pris l'habitude de leur faire visiter la classe à chaque rendez-vous et de leur réexpliquer le projet. Par ailleurs, les élèves sont fiers d'avoir participé à l'aménagement de la classe en rapportant des affaires de chez eux et ont pu échanger à la maison à ce sujet.

3.4 Une classe flexible favorise le vivre ensemble :

Enfin, ce projet avait pour objectif de travailler autour du vivre ensemble.

3.4.1 Des règles discutées avec les élèves

Dans un premier temps, nous avons défini nous-mêmes les règles de la classe flexible et nous les avons présentées aux élèves au retour des vacances de la Toussaint, au moment où ils ont découvert le nouvel aménagement (*annexe*). L'objectif de la classe flexible que nous avons évoqué avec eux était de mieux travailler. Ces règles ont évolué au fur et à mesure de l'expérience.

Tout d'abord suite aux différentes visites des tuteurs que j'ai eus dans la classe. Par exemple, la première visite du tuteur ESPE a eu lieu peu de temps après la mise en place de la classe flexible. Grâce à ce premier regard extérieur j'ai réalisé que je devais donner plus de cadre à cet aménagement et notamment mieux organiser les déplacements dans la classe et la gestion du matériel. Egalement, à partir de cette visite nous avons repensé les modalités de travail. Par exemple, ils devaient obligatoirement être assis, le dos droit face à une table pour pouvoir écrire correctement. Ainsi qu'une visite de ma PEMF qui m'a conseillé de travailler l'entrée en classe et de l'envisager comme un réel apprentissage.

Chaque modification ou ajustement du règlement a fait l'objet d'une discussion avec les élèves lors de laquelle je demandais aux élèves s'ils souhaitaient poursuivre le projet, je rappelais l'objectif de ce projet et enfin je me servais des visites pour leur demander ce que la personne qui était venue dans la classe pouvait penser de la classe en général. Grâce à ces discussions, je me suis rendue compte que les élèves souhaitaient poursuivre le projet et étaient force de proposition pour le faire évoluer. Ainsi, nous avons convenu ensemble d'une position adéquate pour bien écrire, nous avons organisé les déplacements et la gestion du matériel, nous nous sommes entraîné à une entrée en classe sereine.

3.4.2 Des échanges entre les élèves

La mise en place de la classe flexible a également favorisé les échanges entre les élèves. En effet, au quotidien les élèves sont amenés à échanger beaucoup plus souvent dans le cadre d'une classe flexible. Par exemple, dès le début de la journée ils doivent choisir une place. Si par exemple deux élèves souhaitent la même place, ils doivent dialoguer et se mettre d'accord. J'ai fait le choix de ne pas intervenir pour laisser les élèves régler le problème eux-mêmes, je n'interviens que si les élèves n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente. Au départ, nous avons décidé que les élèves devaient changer de place tous les jours afin que les places les plus « prisées » soient accessibles à tous et pour permettre un roulement dans le placement des élèves. Finalement nous observons une certaine régularité dans le placement des élèves. Ils ont l'habitude de s'installer souvent à côté des mêmes personnes, par affinités. Par contre, ils changent régulièrement de place dans la classe.

3.4.3 Possibilité de changer de place dans la journée

La parole de l'élève est également importante car il peut décider dans la journée de changer de place. En effet, l'élève peut se rendre compte au cours de la journée que sa place ne lui convient pas pour de multiples raisons : par exemple, position de travail inconfortable ou bien trop éloignée du tableau, ou bien il n'arrive pas à bien travailler avec la personne qui est assise à côté de lui. Cette demande de changement doit être formulée à l'enseignante qui va écouter les arguments et autoriser le changement de place. C'est à ce moment-là que la question du vivre ensemble entre en jeu car l'élève doit expliquer pourquoi il n'arrive pas à travailler avec son camarade et une discussion peut être organisée.

Les élèves n'utilisent pas cette possibilité très souvent. Ils me demandent régulièrement, et les arguments sont ceux donnés en exemple plus haut. Nous pouvons penser que comme ils se placent par affinités, ils ne veulent pas changer de place pour se retrouver à côté de quelqu'un qui n'est pas un copain et donc que la portée de ce dispositif rencontre ici ses limites.

IV Les apports au niveau professionnel

Ce projet de classe flexible m'a permis de développer mes compétences professionnelles et plus particulièrement la compétence P4 : « organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. » (*annexe*)

En effet, j'ai pris conscience que dans un milieu d'exercice difficile, la dimension corporelle en classe et à l'école est très importante. D'une part car pour ces élèves particulièrement agités il est très compliqué de leur imposer l'immobilité durant toute une journée de classe. Leur besoin de mouvement nous oblige à réfléchir à d'autres dispositifs pédagogiques qui favorisent le mouvement, la manipulation.

Et d'autre part car nous devons canaliser cette agitation à travers un aménagement spatial judicieux. Par exemple, j'ai appris à mettre en place des ateliers de manipulation en mathématiques et en français qui favorisent l'autonomie des élèves. Et je suis certaine de réutiliser ce dispositif à l'avenir.

Ensuite, ce projet m'a permis de réfléchir à l'autonomie des élèves. En effet, lorsque nous avons mis en place la classe flexible je me suis posée de nombreuses questions : jusqu'où peut-on aller dans l'autonomie ? Quelles sont les limites ? Comment puis-je agir pour leur permettre d'être plus autonomes ? J'ai réalisé que l'autonomie fait l'objet d'un apprentissage, même si les élèves sont en demande, ils ont besoin que cette autonomie soit cadrée, expliquée et progressive.

Enfin, j'ai compris l'importance de donner la parole aux élèves pour qu'ils adhèrent à un projet. Concernant la classe flexible, les élèves ont complètement investi le projet qui a évolué. Chaque évolution a fait l'objet d'une discussion au cours de laquelle ils ont pu faire des propositions. Ainsi les changements ont été acceptés et intégrés facilement et la motivation pour venir en classe a augmenté.

CONCLUSION

Rappelons que ce projet de classe flexible avait pour objectif de favoriser l'autonomie, la motivation et le vivre ensemble des élèves de ma classe. Ce projet a débuté en période deux et s'est poursuivi tout au long de l'année dans la classe dans laquelle j'effectuais mon stage.

Ce dont je suis désormais certaine c'est que chaque compétence est intimement imbriquée avec les autres. Grâce à ce projet, j'ai réalisé l'importance de placer les élèves au cœur de la pédagogie. En leur donnant la parole et en construisant ce projet nous avons réfléchi avec eux à leur place dans la classe et dans l'école, à leur capacité à être autonome et à vivre ensemble. La classe flexible a également favorisé les échanges entre élèves dans la classe, élément essentiel à l'amélioration du climat de classe et par là même à la motivation des élèves.

Afin d'enrichir d'avantage ce projet et de le faire évoluer je pense que nous pourrions imposer aux élèves une place qu'ils garderaient toute la semaine et nous ferions ensemble un bilan de cette semaine. Ce bilan permettrait à l'élève d'analyser sa posture : est ce que j'ai bien travaillé à cette place et pourquoi ?

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

Bibliographie :

CONNAC Sylvain, *Apprendre avec les pédagogies coopératives*, ESF éditeur, 2009.

DEVAUCHELLE Bruno, *Espaces scolaires et numériques : au-delà des murs*, Le café pédagogique, 2017.

DILLER Debbie, *Aménager sa classe pour favoriser les apprentissages*, Chenelière Education

HOFFMANS-GOSSET M.A. – *Apprendre l'autonomie, apprendre la socialisation* – Chronique sociale, LYON

MOIRAUD Jean-Paul, *Le corps dans l'espace de formation*, moiraudjp.wordpress.com

SEBIRE Annie et PIEROTTI Corinne, *Pratiques corporelles de bien être, mieux apprendre à l'école, mieux gérer sa classe*, Editions Revues EPS, 2013.

VIAU Rolland, *La motivation en contexte scolaire*, Editions De Boeck, Bruxelles, 2009.

Sites internet :

Eduscol : eduscol.education.fr

Site internet de Philippe MEIRIEU : www.meirieu.com

ANNEXES

La classe avant l'aménagement :



La classe après l'aménagement :



Le coin bibliothèque :



Aménagement de la classe

Chers parents,
Nous souhaiterions réaménager la classe après les vacances de la Toussaint sur le modèle des « classes flexibles ».

Ce concept, venu des États-Unis et du Canada, propose que les enfants n'aient plus de place attitrée, de manière traditionnelle, mais qu'ils aient à disposition différents espaces avec différentes façons de s'asseoir pour travailler de façon plus efficace.

N'ayant pas de budget pour investir dans du nouveau mobilier, nous avons pensé que vous pourriez avoir chez vous ou dans votre entourage quelques éléments à nous prêter pour réaliser ce projet :

- des tapis de toutes tailles et de toutes matières
- des poufs, coussins, poires, galettes de chaises...
- des tabourets, fauteuils, petits canapés...
- de gros ballons de gym
- de petites tables d'appoint, tables basses (rondes, carrées...)
- de petits meubles ou casiers de rangement
- des caisses ou bacs de toutes tailles (avec ou sans couvercle)
- des plantes en pot de toutes tailles

Nous vous remercions d'avance pour vos enfants.

N'hésitez pas à venir nous voir pour de plus amples informations ou pour visiter la classe une fois qu'elle sera réaménagée.

Mme Vioux et Mme Del'homme



Aménagement de la classe

Chers parents,
Nous souhaiterions réaménager la classe après les vacances de la Toussaint sur le modèle des « classes flexibles ».

Ce concept, venu des États-Unis et du Canada, propose que les enfants n'aient plus de place attitrée, de manière traditionnelle, mais qu'ils aient à disposition différents espaces avec différentes façons de s'asseoir pour travailler de façon plus efficace.

N'ayant pas de budget pour investir dans du nouveau mobilier, nous avons pensé que vous pourriez avoir chez vous ou dans votre entourage quelques éléments à nous prêter pour réaliser ce projet :

- des tapis de toutes tailles et de toutes matières
- des poufs, coussins, poires, galettes de chaises...
- des tabourets, fauteuils, petits canapés...
- de gros ballons de gym
- de petites tables d'appoint, tables basses (rondes, carrées...)
- de petits meubles ou casiers de rangement
- des caisses ou bacs de toutes tailles (avec ou sans couvercle)
- des plantes en pot de toutes tailles

Nous vous remercions d'avance pour vos enfants.

N'hésitez pas à venir nous voir pour de plus amples informations ou pour visiter la classe une fois qu'elle sera réaménagée.

Mme Vioux et Mme Del'homme



2

Je prends
soin du
matériel
et du
moblier.



© 2007 - www.lesguedes.com

4

J'utilise
correctement
mon siège.



© 2007 - www.lesguedes.com

3

Je peux
changer de place
pour mieux
travailler.



© 2007 - www.lesguedes.com


7

Je choisis une
place qui me
permet de
bien
travailler.




© 2007 - www.lesguedes.com

Ma maîtresse
peut me changer
de
place à tout
moment.



5

©2017 - www.lesautismes.com



Je prends soin
de ma classe et
je ramasse mon
espace de
travail lorsque
je le quitte



6

©2017 - www.lesautismes.com



Extraits du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Ce référentiel de compétences vise à :

1. affirmer que **tous les personnels concourent à des objectifs communs** et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître **la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14,
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4),
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

(...)

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école

. Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.

. Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

(...)

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école

. Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.

. Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

(...)

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école

- . Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.
- . Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

(...)

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école

. À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.

. Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).

. Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.

. Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.

. Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

(...)

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.

- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

- Incrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.